

Les besoins de l'année 2008 ne pourront donc pas être couverts. Ainsi, déjà à mi-année, les entreprises d'insertion et les entreprises d'intérim d'insertion de la région manquent de financement pour 153 postes d'insertion et 15 postes d'accompagnement, les directions du travail étant contraintes de plafonner les postes conventionnés, faute de crédits. A cela, s'ajoute une certaine distorsion entre les besoins régionaux et les crédits que l'État lui accorde dans ce secteur. Une comparaison rapide montre que l'État consacre 84 euros par demandeur d'emploi en région Nord Pas-de-Calais, contre 231 en Alsace ou 180 en Franche Comté, ou encore 270 euros par chômeur de longue durée en région Nord Pas-de-Calais, contre 1071 en Alsace et 1050 en Franche Comté. Ces chiffres sont d'autant moins acceptables que la région Nord Pas-de-Calais est l'une des régions les plus touchées par le chômage : elle est au 2ème rang sur 22 dans l'ordre des régions comptant le plus grand nombre de demandeurs d'emploi, 2ème dans celui des régions comptant le plus grand nombre de chômeurs de longue durée, ou encore 3ème dans celui des régions comptant le plus grand nombre de bénéficiaires du RMI. A ce titre, elle mérite que l'État lui consacre un effort particulier, au nom de la solidarité nationale, ou tout simplement de l'égalité de traitement entre personnes en difficulté et organismes oeuvrant à leurs côtés pour leur réinsertion, sans distinction de la région d'origine. Par ailleurs, comme toutes les études le montrent et comme cela a été reconnu dans le cadre du Grenelle de l'Insertion, les financements publics apportés aux entreprises d'insertion et d'intérim d'insertion servent bien des projets, loin de toute logique de guichet. Les résultats sociaux sont bien à hauteur des attentes. Moins que jamais, il ne faut, en 2008, baisser la garde. Au contraire tout doit être fait pour mobiliser tous les acteurs de l'emploi, et donc notamment garantir aux acteurs de l'insertion par l'activité économique dans le Nord Pas-de-Calais les moyens de remplir leur mission et aux personnes en difficulté de pouvoir espérer se réinsérer. En conséquence, député du Nord, et élu d'un bassin d'emploi particulièrement touché par de vastes plans sociaux (bassin qui se caractérise aujourd'hui encore par un chômage élevé, dur, et de longue durée), il lui demande s'il envisage de remédier à ce sous-financement de la part de l'État, et quelle enveloppe complémentaire il peut mettre en oeuvre pour, au contraire, favoriser une discrimination positive des crédits qui tiennent compte des difficultés sociales de la Région, et notamment du bassin d'emploi Roubaix Tourcoing Wattrelos Va de la Lys.